



Déclaration de la FNEC-FP FO 31 au CDEN du 30 novembre 2021

Monsieur le DASEN, Monsieur le vice-président du conseil départemental, mesdames et messieurs les membres du CDEN.

Nous ne saurions débuter notre déclaration sans évoquer la mobilisation en Guadeloupe et en Martinique. La situation de chaos est de la seule responsabilité du gouvernement. La FNEC-FP FO exige le respect du droit de grève et de manifestation, l'abandon des poursuites judiciaires contre les militants syndicalistes et l'ouverture de négociations sur les revendications, réaffirmées par les milliers de manifestants, samedi 27 novembre à Pointe à Pitre.

Avec sa Confédération, la FNEC-FP FO renouvelle son exigence d'abrogation des mesures liberticides, notamment la loi d'état d'urgence sanitaire, le « pass sanitaire » et l'obligation vaccinale. La FNEC-FP FO réaffirme que le « pass-sanitaire » n'est pas un outil de santé publique, c'est un outil de coercition contre les salariés, en particulier à l'hôpital public. Elle demande la réintégration immédiate de tous les personnels suspendus. Elle condamne les nouvelles mesures prétendument sanitaires annoncées par le gouvernement en métropole comme en outre-mer, qui renforcent l'arsenal répressif de l'état d'exception.

En ce qui concerne le bilan de la rentrée tant au niveau du premier degré que du second degré, le sous-encadrement des élèves nécessitant des dispositifs particuliers et les ULIS dépassant les 10 et 12 élèves réglementaires, sont un problème majeur dans un grand nombre d'écoles et d'établissements.

Les AESH soutenus par les enseignants exigent l'abandon des PIAL, un vrai statut, un vrai salaire, les recrutements nécessaires. Le 19 octobre notamment à l'appel de la convention nationale, 3000 ont manifesté au ministère pour la satisfaction de ces revendications. A Toulouse, près de 500 se sont mobilisés lors de cette journée.

Pour les mêmes exigences et les recrutements nécessaires, les colères et mobilisations locales des parents d'élèves se multiplient comme à Frouzins ou Villemur ce mois-ci.

FO soutient l'ensemble ces initiatives.

Lors du CTSD du lundi 22 novembre, monsieur le DASEN vous avez convenu vous-même que nombre d'élèves ne sont pas accompagnés. Vous mettez cela sur le compte de l'augmentation des notifications et sur la difficulté à recruter pour y faire face. Cela met d'autant plus en exergue la nécessité urgente de proposer des salaires attractifs pour les AESH, au lieu du semblant de revalorisation actuel.

Dans le second degré, au sein de plusieurs établissements, les enseignants ne sont pas remplacés, ou alors le remplacement n'a pu être effectué que tardivement. Encore une illustration de la gestion maltraitante de la pénurie,

flagrante également au vu des affectations tardives et problématiques cette année pour les TZR, avec les arrêtés d'affectation qui ne correspondaient pas aux heures réelles à effectuer dans les établissements. Il en a découlé des pressions sur les collègues pour qu'ils acceptent des quotités horaires qu'ils n'étaient pas tenus d'accepter.

Nous avons souligné lors du CTSD second degré que sur trois ans le poids des HSA augmente inexorablement en relation notamment avec la deuxième heure imposée. Nous voyons en particulier un recours accru de ces HSA dans les gros collèges (plus de 700 élèves) : poids supérieur à 7 % et dans les établissements de l'éducation prioritaire : supérieur à 8 %, par exemple : 11,18 pour Stendhal. C'est la traduction concrète de la politique ministérielle visant à en augmenter le volume plutôt que de créer des postes.

FO demande que des moyens en postes et en personnels soient attribués afin de pouvoir faire fonctionner au mieux le service public d'éducation.

Dans le 1er degré, « l'expérimentation » d'un statut dérogatoire à Marseille dans 50 écoles pour la rentrée 2022, ainsi que la proposition de loi Rilhac sont largement rejetées par les personnels ! A Marseille les volontaires ne se bousculent pas, pendant que plus de cent écoles se sont déjà prononcées contre l'expérimentation.

Dans le cadre des permutations informatisées, le Ministre profile 236 postes sur lesquels les enseignants seront recrutés, méprisant le barème et toute considération des situations dramatiques que vivent les collègues qui demandent leur mutation. C'est inadmissible !

Fort de propagande sur les sites officiels, le ministère indique « Le premier degré : une priorité constante, un taux d'encadrement inédit ». Quelle ironie ! Il serait plus réaliste de titrer : « La destruction du 1er degré : une priorité constante avec un taux d'encadrement de personnels contractuels inédit. »

Notre bilan est à des années lumières du vôtre, Monsieur l'IA-DASEN. Nous le martelons et ce depuis la rentrée : jamais une rentrée n'aura été plus catastrophique en Haute-Garonne. Les personnels sont malmenés et méprisés, les difficultés remontées sont ignorées ! La mise en place des PIAL à marche forcée a dégradé, encore un peu plus, les conditions de travail, et en particulier celles des AESH pourtant déjà précaires. Le non-remplacement des enseignants met à mal des équipes entières et les conditions d'apprentissages des élèves ! En l'absence de remplaçants il semble incompréhensible que la semaine dernière, tous les enseignants de Daurat aient été convoqués au rectorat et que des moyens de remplacement aient été mobilisés. Ces enseignants ont d'autres choses à faire, notamment enseigner à leurs élèves, plutôt que se rendre à une convocation n'ayant aucun sens et dont les organisations syndicales unanimes demandaient l'annulation". Le contenu de "l'enquête" et des entretiens ont montré la clairvoyance des syndicats. Hier, le SMA a été mis en place dans une école toulousaine faute de remplaçant. Que faut-il de plus pour que vous preniez la mesure de la situation catastrophique que nous vivons dans nos écoles ? Les chiffres, vides de sens, que vous nous présentez ne suffiront pas à convaincre quiconque que tout va bien en Haute-Garonne. Voire que c'est même mieux qu'avant.

Ce dont a besoin l'école, ce sont des moyens : des postes en nombre suffisant et un recrutement massif d'enseignants fonctionnaires pour faire baisser les effectifs par classe, pour assurer le remplacement des enseignants absents, pour renforcer les RASED et créer les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Avec de tels constats, comment accepter que le ministre de l'Éducation nationale restitue 75 millions d'euros à Bercy ?

Nous voudrions revenir sur les derniers développements concernant la mixité sociale, évoquée lors du dernier comité de suivi, dans le dossier de presse établi par le conseil départemental et qui n'est évidemment pas disjoint des destructions de bâtiments programmées en premier lieu à la Reynerie.

Sur le site de l'académie de Toulouse dans la rubrique « enseignement des arts plastiques "penser, sentir, agir, créer" », à juste titre, vous vous félicitez de l'attribution du prestigieux prix Pritzker 2021 à Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. Diplômés de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, ils font partie des très rares français avec Jean Nouvel à avoir reçu la plus haute distinction au monde en architecture, Lacaton en étant la première femme de l'hexagone.

Profondément humaniste, leur démarche redonne à l'architecture son essence : concevoir pour les résidents. Leur philosophie est de « *faire avec, arrêter de détruire, jamais enlever, toujours additionner* » et « *les gens qui veulent rester doivent pouvoir rester* ». Ils ont ainsi œuvré dans la rénovation des 530 logements de la Cité du Grand Parc à Bordeaux. Les habitants n'ont pas été chassés. Ils ont supporté un dérangement minimal pour un gain social et un agrément exceptionnel. Le coût économique et écologique, lui, fut infiniment moindre comparé à celui de la destruction envisagée.

Le collectif des architectes rejoint par le président et les membres du conseil de l'ordre des architectes du 31 et par Jean-Philippe Vassal considère que les immeubles de la Reynerie doivent être réhabilités, pas détruits. Pour ces experts, les constructions de Candilis/Josic/Woods au Mirail sont une conception et une qualité à préserver. Le collectif affirme qu'il est possible de requalifier le quartier en le réhabilitant sur un plan architectural et urbanistique et en le redotant des équipements nécessaires. Pour cela nul besoin de détruire.

Notre fédération rejoint leur avis.

Lors des conclusions du bilan d'étape M. Méric a déclaré à la presse : « *La mixité sociale est une priorité politique pour nous, une chance de réussite scolaire. Elle est un vecteur d'intégration républicaine et d'ascenseur social et elle permet de lutter contre le déterminisme social alors qu'il existe des ghettos à Toulouse* »

Pour la FNEC-FP FO et les habitants du Mirail, rien ne justifie de déloger les habitants, de disperser leurs enfants. La lutte contre le déterminisme social et les ghettos ne consiste pas à détruire et à chasser la population. La mixité sociale ce n'est pas nier les droits des élèves et habitants de Reynerie-Bellefontaine à l'accès au service public de proximité, dont celui d'un collège de qualité.

Par une volonté politique indépendante des lobbies, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales détiennent des leviers bien plus efficaces et respectueux pour rétablir les droits et l'égalité des élèves et de leurs parents.

Pourtant à l'ouverture du collège Guilhermy en septembre 2022, il semble que le conseil départemental entend poursuivre cette « dispersion ». C'est inconcevable. Les droits des enfants de Reynerie, de Bellefontaine ou d'ailleurs sont imprescriptibles.

Nous revenons maintenant sur des chiffrages qui témoigneraient de la réussite du dispositif : *"63% des élèves ont obtenu le Brevet là où la proportion n'était que de 50% de réussite pour les élèves scolarisés à Badiou "* d'après les chiffres avancés.

Les 50% affichés correspondent à la seule année 2015 dont les raisons du taux bas sont établies. Il s'agit d'une exception. « L'info » est en fait une infox. La réalité est toute autre : les résultats des élèves du CLG Badiou au Brevet des collèges, durant les années 2011 à 2020 ont oscillé entre 62% et 75% de réussite. Le 63% de 2021 correspond plutôt à une baisse de la réussite des élèves, pas à une hausse. D'autre part, on peut s'interroger sur la validité statistique et mathématique de ce résultat au regard de la faiblesse de l'échantillonnage.

Pour justifier des décisions autoritaires, est utilisé un procédé fallacieux et les moyens publics sont détournés au profit d'une politique non avouée en faveur d'intérêts immobiliers. Ces mêmes moyens peuvent être utilisés avantageusement pour le confort des élèves et leur réussite scolaire dans un collège de proximité, eux qui n'ont cessé de péricliter depuis 2014.

Pour conclure, après la grève interprofessionnelle du 5 octobre, tant que nos revendications ne seront pas satisfaites, ni les élections présidentielles, ni l'état d'urgence permanent, ne nous feront renoncer à la mobilisation pour les revendications.